

Déroulé des assises interacadémiques de l'Education prioritaire

Académies d'Aix-Marseille, Corse et Nice

4 décembre Théâtre du Merlan Marseille

Les assises interacadémiques de l'Education prioritaire ont réuni plus de 450 personnes au théâtre du Merlan, dans les quartiers nord de Marseille.

Cette rencontre a été le point d'orgue de la consultation des réseaux et établissements de l'EP lancée dans le cadre de la Relance de l'Education Prioritaire, après la première phase de concertation déconcentrée dans les réseaux en octobre 2013.

Les assises ont débuté par les discours des trois recteurs, afin de lancer les présentations et échanges qui se sont déroulés tout au long de cette journée.

Les correspondants académiques ont rappelé les chiffres clés et la situation de l'Education Prioritaire pour chacune des trois académies, et ils ont livré la synthèse des échanges sur le terrain, en lien avec les six thèmes de la concertation.

Deux tables rondes ont eu lieu, respectivement autour du thème des perspectives pédagogiques et éducatives, et celui du pilotage et de l'évaluation. Divers intervenants sont venus apporter leur expertise et leur expérience dans ces domaines, et ainsi offrir des pistes et des perspectives de réflexion en prévision des ateliers de l'après-midi.

Seize ateliers, répartis entre le collège du Merlan et l'école Vayssière, se sont ensuite déroulés l'après-midi. Dans un cadre intercatégoriel, les participants ont eu l'occasion de débattre et d'approfondir les problématiques liées aux grands thèmes de la concertation.

Ces travaux riches ont donné lieu à des synthèses qui seront remontées au ministère.

Assises de l'éducation prioritaire

Assises inter académiques Aix-Marseille, Nice, Corse, synthèse des ateliers

1. Perspectives pédagogiques et éducatives

Comment être exigeant en restant à la portée des élèves et de développer l'estime qu'ils ont d'eux-mêmes ?

Résumé des points essentiels évoqués dans les ateliers

Ceux qui font consensus

- *La question de l'exigence en restant à la portée :*
 - *Il est nécessaire de se mettre à la portée des élèves notamment en rendant lisible les exigences attendues dans les premier et second degrés.*
 - *Pour pouvoir être exigeant vis-à-vis des élèves, ceux-ci doivent comprendre ce que l'on attend d'eux en termes de savoirs (programmes, règles de vie...) d'où la nécessité de les expliciter*
 - *Pour autant, les enseignants doivent eux-mêmes être au clair des exigences de l'école.*
 - *Pour rester à leur portée, il faut que l'enseignant puisse accorder plus de temps à l'élève. Cela passe par :*
 - *une réduction des effectifs par classe,*
 - *la possibilité de travailler en groupes réduits (1/2 groupes, PPRE...) ou en co-intervention,*
 - *du temps dégagé pour la préparation individuelle ou collective.*

Résumé des points essentiels évoqués dans les ateliers

Ceux qui font débat

- *Le système d'évaluation sommative ne correspond pas aux élèves des zones ECLAIR*
- *Rétablir des évaluations diagnostiques, pour une meilleure régulation des apprentissages*
- *La nécessité de la maîtrise de Programmes est au cœur des préoccupations des participants : Faut-il avoir une exigence égale pour tous ? dilemme. Il est nécessaire de définir les exigences liées aux connaissances et les compétences et savoir vivre. Deux types d'exigences émergent :*
 - a. *Educative*
 - b. *Pédagogique*
- *Sortir de la double norme programme/socle*
- *- Évaluation par compétences dans le second degré (LPC, B2i)*

<ul style="list-style-type: none"> ○ <i>Les approches pédagogiques envers les élèves allophones sont complexes. Aussi, l'apprentissage du langage doit être un vecteur privilégié dans un premier temps.</i> ○ <i>Le travail d'équipe est important pour optimiser le temps d'apprentissage de l'élève. Les notions de transversalité et de méthodologie sont à développer.</i> ○ <i>Il est nécessaire de développer les approches pédagogiques différenciées et prendre en compte le rythme de l'élève.</i> ○ <i>Conforter la continuité inter degrés</i> ○ <i>La pédagogie de projet est une stratégie importante qui doit se construire autour de toute l'équipe pédagogique.</i> • <i>La question de l'estime de soi :</i> <ul style="list-style-type: none"> ○ <i>Pour développer l'estime que les élèves ont d'eux même, il faut leur montrer que les ambitions et exigences sont identiques à celles des élèves ne relevant pas de l'éducation prioritaire : celles de la réussite et des poursuites d'études après le collège pour un accès aux qualifications. Les parents doivent être intégrés à ce processus.</i> ○ <i>Il faut aussi que l'élève soit capable de mesurer ses progrès. Cela nécessite l'identification des attentes et des étapes pour y parvenir et éventuellement une contractualisation des objectifs à atteindre (PPRE...).</i> 	
<p><i>Comment améliorer la compréhension par les élèves des attentes de l'école et enseigner explicitement les compétences qui permettent de réussir ?</i></p>	
<p><i>Résumé des points essentiels évoqués dans les ateliers</i></p> <p><u>Ceux qui font consensus</u></p> <p><u>1. Du côté de la classe</u></p>	<p><i>Résumé des points essentiels évoqués dans les ateliers</i></p> <p><u>Ceux qui font débat</u></p>

- *Il y a des choses qui s'enseignent et qui s'apprennent : trouver une articulation voir une dichotomie entre ces deux verbes d'action (apprendre et enseigner)*
 - *Donner tous les outils possibles aux élèves pour devenir citoyen*
 - *Faire comprendre aux élèves ce qu'être élève (écolier, collégien et lycéen) ce qui va amener à faire comprendre les attentes de l'École*
 - *Rendre compréhensible les attentes de l'école auprès des élèves et des parents. Ces attentes se déclinent de manière disciplinaire mais aussi du point d Donner du sens à l'action pédagogique auprès des apprenants. les élèves deviennent acteurs de leur apprentissage*
 - *Les règles de comportement et de vie de l'élève*
 - *Construire des dynamiques de groupe par le biais des aménagements matériel des classes. L'organisation matérielle de la classe doit être un moteur pour favoriser la compréhension et la réussite des élèves*
 - *Il est nécessaire d'instaurer un cadre explicite de fonctionnement à l'école et dans l'établissement. Cela passe par une explicitation des outils existants : les différents règlements des établissements*
 - *Renforcer les dispositifs P.A.R, plus de maîtres que de classe...*
 - *Pour améliorer la compréhension de l'école, il faut harmoniser les méthodes de travail et les attentes des enseignants et autres personnels de l'établissement d'où la nécessité de libérer du temps pour des concertations.*
 - *Il faut aussi veiller à l'élaboration d'une culture commune*
 - *Pour s'assurer de la compréhension des consignes et objectifs visés, la vérification de la maîtrise de l'oral et de l'écrit s'impose. Il faut aussi :*
 - *travailler la méthodologie.*
 - *développer la socialisation et l'entraide en classe et à travers les dispositifs existants et avec les partenaires extérieurs.*
 - *une prise en charge de l'outillage cognitif dès la maternelle.*
- 2. Du côté des partenaires**
- *Le renforcement du contrat didactique passe par le prolongement du contrat social notamment en faisant intervenir des associations de*

proximité agréées pour favoriser la compréhension des attentes de l'École et la réussite des élèves.

- *La compréhension des attentes de l'École passe par la poursuite du développement des partenariats : l'École ne se suffit plus à elle-même.*

3. Du côté des parents

- *Au-delà des droits des parents assignés par les textes officiels, il est nécessaire d'investir plus les parents notamment dans le second degré par la généralisation de dispositifs tels que : l'école des parents, les thés des parents...*

Quelle place faut-il donner aux parents d'élèves pour éviter qu'ils ne se sentent ou soient disqualifiés ? Comment faire « alliance » ? Comment leur donner toute leur place et dans quel but ?

Résumé des points essentiels évoqués dans les ateliers

Ceux qui font consensus

Faire alliance dans un même objectif : la réussite des élèves

Inclure les parents à l'École :

- En leur redonnant confiance dans leur mission de parents, en leur donnant une place dans l'éducatif
- En étant dans la bienveillance et dans l'accueil → travail qui s'effectue au quotidien, à chaque rencontre avec les parents ; on se doit d'être disponible au jour le jour
- Par leur participation dans les projets pédagogiques et éducatifs

Les freins qui apparaissent :

Résumé des points essentiels évoqués dans les ateliers

Ceux qui font débat

- La charte sur la laïcité s'applique-t-elle aussi aux parents accompagnateurs durant les sorties scolaires, projets pédagogiques ?
- Il est nécessaire que les enseignants sortent de l'établissement pour aller à la rencontre des parents (ex : associations de quartiers) → temps qu'on donne à l'extérieur.

1. Les équipes sont parfois jeunes et instables (TZR, professeurs contractuels non formés).
2. La famille est déstructurée → cela complique les échanges entre la famille et l'École.
3. Manque de temps des équipes pédagogiques et éducatives alors que connaître le public accueilli s'avère être primordial → **on est dans la co-éducation, il est sans doute nécessaire de redéfinir les missions des enseignants.**

Les parents présents dans l'École :

De nombreux exemples :

- Animations festives,
- Remises de récompenses
- Stands avec ordinateurs,
- Mise à disposition des moyens de l'établissement aux parents-
- Café des parents, École des parents

Un dispositif institutionnel: La mallette des parents

Positif en sixième, en troisième (expérimental). Dans le premier degré force est de constater que l'utilisation de cet outil est inégale ; dans certains territoires elle n'est pas du tout utilisée et dans d'autres la mallette s'avère être un réel levier de communication et d'échange avec les familles.

Quand et où se rencontrer avec les familles ?

- Quelles disponibilités ? → quand positionner les réunions ? (les obligations des uns ne sont pas celles des autres)
- Espace défini pour accueillir les familles → repenser les architectures de l'établissement (la convivialité)

Qu'en est-il de l'environnement numérique de travail ? est-ce un levier pour mieux échanger avec les parents ?

- L'ENT fonctionne ; le courrier n'arrive pas pour diverses raisons aux bons destinataires → l'information par SMS semble être plus efficace

Mais quelques freins persistent :

- Souvent les numéros de portables changent tous les deux mois
- La fracture numérique existe
- En début d'année les parents utilisent l'ENT et après, dans le temps, l'utilisation s'amenuise

Les temps d'évaluation de l'élève (conseils de classe, LPC...) un moment d'échange avec les parents ?

- Au primaire, des rencontres institutionnelles autour des actes pédagogiques existent
- Dans le secondaire, la remise des bulletins est un moment privilégié pour rencontrer les parents

L'orientation : comment arrive-t-on dans les écoles à impliquer les parents dans les ambitions scolaires ? comment se fait le travail ?

- Les demi-journées portes ouvertes en lycée
- La remise des bulletins, temps d'échange avec les professeurs principaux
- Le travail des enseignants du premier degré pour rendre attractif le collège de secteur ; les visites et échanges

Les parents et le travail à la maison (les devoirs)

Les parents sont demandeurs des devoirs, mais se sentent démunis pour aider leur enfant. Le travail individuel de l'élève doit être pris en charge par l'institution, des personnes extérieures

Levier : Il faut valoriser leur rôle, les rassurer en leur disant notamment que leur présence à côté de l'enfant qui travaille est déjà un point positif

Les associations : leviers pour aider les établissements à inclure les parents ?

- Aider les parents aux devoirs, par ex avec l'AFEV. Les cordées de la réussite peuvent aider les parents
- Conférence débat : associations qui faisaient des conférences dans l'établissement ; c'était l'occasion d'inviter les parents du quartier

Au Final : leviers proposés

- **Dans le premier degré : Faire évoluer le rôle du directeur, décharge à plein temps**
- **Dans le second degré, décharge de quelques heures des professeurs principaux voire de tous les enseignants ; identifier une personne référente**
- **Augmenter le temps de présence des autres membres de la communauté éducative (infirmières, Copsy...) aux côtés des enseignants ; ils semblent parfois plus accessibles aux parents.**
- **Travailler sur la redéfinition des missions de l'enseignant**

Assises de l'éducation prioritaire

Synthèse des académies d'Aix-Marseille, de Corse et de Nice.

Assises académiques ou inter académiques, synthèse des ateliers

Thème 2 : perspectives relatives à l'accompagnement et à la formation

Perspectives relatives à l'accompagnement

*Résumé des points essentiels évoqués dans les ateliers **Ceux qui font consensus***

L'accueil des nouveaux enseignants entrant dans un réseau :

- Nouveaux enseignants signifie nouveaux dans la fonction ou dans l'EP.
- L'accueil doit se faire par l'ensemble de l'équipe et pas uniquement par l'équipe de direction et tout au long de l'année (recherche de leviers de cohésion)
- Il doit permettre de prendre connaissance des acteurs, du contexte, de l'ensemble des actions et dispositifs en place dans le réseau (réclamerait deux jours de pré-rentree)
- Identifier des personnes ressources pour la mise en place d'un « **compagnonnage** » au sein de l'établissement.
- Allègement du temps de travail pour la construction des réponses en équipe
- **Pas d'enseignant stagiaire en EP.**
- Les ESPE doivent s'appuyer largement sur les compétences de professionnels de terrain

Rôle des pilotes et évaluateurs du système :

- favoriser l'intervention de collectifs d'IA-IPR et IEN dans les réseaux pour donner du sens au décroisement, impulser au sein des réseaux et des

*Résumé des points essentiels évoqués dans les ateliers **Ceux qui font débat***

L'accueil des nouveaux enseignants entrant dans un réseau :

- Faut-il envisager un suivi professionnel particulier dans cette phase d'installation (entretien régulier avec la direction, visites conseil, inspection) ?
- La question du tutorat suscite l'adhésion mais ses modalités, en fonction du profil et de l'expérience de l'enseignant, du contexte de l'établissement et des ressources humaines du réseau, restent à déterminer.
- Le statut des enseignants et l'organisation du temps de travail font débat.

<p>établissements une dynamique et donner le sentiment d'un meilleur soutien institutionnel.</p>	
<p><i>Perspectives relatives à la formation</i></p>	
<p><i>Résumé des points essentiels évoqués dans les ateliers Ceux qui font consensus</i></p> <p><u>La formation doit-elle répondre à des besoins spécifiques :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Veiller à ce que l'entrée par éducation prioritaire n'exclut par les autres établissements qui rencontrent, à d'autres degrés, les mêmes problèmes (il n'y a pas deux systèmes éducatifs) - Proposition d'intégration forte de ces problématiques dans la formation initiale (car beaucoup de néo titulaires arrivent sur les réseaux) mais surtout dans la formation continue pour accompagner les parcours professionnel des enseignants (rejoint la question de l'accompagnement) <p><u>Où, comment et avec qui doit se dérouler la formation ?</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - L'EPLÉ est le lieu privilégié d'une formation sur l'éducation prioritaire. La formation doit résulter d'un diagnostic partagé (acteurs de l'établissement et experts extérieurs) et d'une négociation qui garantit l'adhésion des équipes et la possibilité d'une évolution des pratiques. - Nécessité d'intégrer des stages pratiques (stages filés) en EP. Visites dans les classes d'autres collègues (pas forcément de sa discipline) : observer les élèves, prendre du recul sur ses pratiques - Cette formation doit concerner tous les personnels du réseau, y compris les personnels de direction et d'inspection qui n'ont pas nécessairement les connaissances et l'expérience pour piloter dans ce contexte - Développer la dimension inter-catégorielle de la formation - Construire une formation en prise avec le terrain où on se saisit du projet des établissements du réseau et de ses difficultés (pas de formation hors-sol) - Question de la culture commune au sein de la formation => idée de faire cohésion dans l'Ecole. Important que chaque acteur s'implique personnellement dans les moments de concertation. Formation initiale des enseignants à partir de modules communs pour les 2 degrés. . - 	<p><i>Résumé des points essentiels évoqués dans les ateliers Ceux qui font débat</i></p> <p><u>La formation doit-elle répondre à des besoins spécifiques :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Le métier d'enseignant en éducation prioritaire est-il un métier spécifique qui se distingue de celui d'enseignant dans un autre contexte ? Réclame-t-il une autre professionnalité et donc une autre formation ? - Des questions demeurent pour définir qui doit prescrire la formation, qui est le mieux placé pour diagnostiquer. - Les compétences évaluées dans le cadre des concours de recrutement n'apportent aucune garantie qualitative sur le profil des enseignants recrutés. Il y a une grande disparité de profil et de compétences que la formation initiale doit compenser. <p><u>Où, comment et avec qui doit se dérouler la formation ?</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - La place et le rôle de l'ESPE fait débat mais la présence de formateurs associés et d'un comité de perfectionnement pourrait apporter quelques garanties d'opérationnalité de la formation. La crainte principale tient au caractère « trop disciplinaire et cloisonné » de la formation initiale. Il faudrait que le mouvement de décroisement de la formation initiale s'amplifie. - La compatibilité structurelle et culturelle du 1^{er} et second degré pour la mise en place de formation commune demeure un frein à la dynamique territoriale - La formation touche-t-elle les bonnes personnes, celles qui en auraient le plus besoin ? Comment fédérer par la formation ? - Problème de la non prise en charge des élèves quand les enseignants sont en formation dans le 2nd degré. <p><u>Organisation de la formation :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Clarifier la place de la formation dans la définition du service de l'enseignant (obligation statutaire de se former). Développer l'idée d'une formation

<p>-</p> <p><u>Thèmes de formation :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Dans le face à face pédagogique, l'expertise disciplinaire (didactique) continue à faire autorité et apporte de la professionnalité dans la capacité à créer des situations d'apprentissages efficaces. Il faut donc encore élever le niveau de maîtrise des enseignants car c'est essentiellement là qu'apparaît la difficulté scolaire et que se joue le décrochage (compétences relationnelles éducatives et didactiques) - Question du positionnement institutionnel et professionnel de l'enseignant - Importance du dialogue avec les parents. Formation à la relation avec les parents nécessaire. Développement de la relation Ecole-familles. - Faire une place plus importante en formation initiale (ESPE) à la question de la gestion de classe, à la connaissance des problématiques adolescentes et aux postures professionnelles, éducatives. - Développer des formations hybrides par Magister qui répondent précisément aux besoins de l'éducation prioritaire (surtout pour l'acquisition de savoirs) 	<p>véritablement intégrée dans le service. Combien de journées/an ? Quels choix stratégiques au sein de l'EPLE et du réseau pour faciliter l'accès à la formation sans désorganiser les établissements ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faut-il limiter l'accès annuel à la formation ou intégrer l'idée d'une possibilité d'accès à des formations plus longues (une semaine) prenant sur un crédit formation de l'enseignant plus globalisé (une semaine tous les deux ans par ex) ?
---	---

Assises de l'éducation prioritaire

Synthèse des académies d'Aix-Marseille, de Corse et de Nice.

Assises académiques ou inter académiques, synthèse des ateliers

Thème 3 : perspectives relatives au travail en équipe, en réseau et en partenariat

<p><i>Résumé des points essentiels évoqués dans les ateliers. Ceux qui font consensus</i></p> <p>Du temps pour le travail en équipe et la concertation</p> <p>Unanimité autour du souhait de temps de concertation pour les personnels. Ce temps, quelle que soit son utilisation, n'a d'autre vocation que de profiter à l'élève. Il peut se décliner en</p> <ul style="list-style-type: none"> • réunion d'équipe disciplinaire pour mieux appréhender la gestion de la classe (co-interventions, co-animations, auto formation, pédagogie différenciée,...) • élaboration de projets interdisciplinaires, • rencontres inter cycles, • rencontres inter degrés. <p>Difficultés soulevées liées à la gestion du temps différente au 1^{er} et au 2nd degré. Comment libérer du temps à l'école sans moyen de remplacement ?</p> <p>De nombreuses heures hors service sont déjà utilisées par les équipes pour se rencontrer et échanger sur la gestion du quotidien, il n'existe plus de temps pour s'en extraire et porter un regard sur sa pratique. De plus le risque de ne pas être destinataire de certaines informations est probable. Nécessité dès lors de bénéficier de temps « réglementaire ». De même, l'action des personnels médico-sociaux est importante pour la connaissance des élèves mais ces informations ne sont pas toujours à la disposition des équipes.</p> <p>Le temps de concertation est également indispensable pour établir un partenariat présupposant la connaissance du territoire et de ses ressources institutionnelles et associatives. Selon notre statut, nos missions, nos objectifs, cette connaissance peut être un préalable à l'acte éducatif ou induite par celui-ci. Toutefois la connaissance exhaustive des structures, des dispositifs, des actions engagées par les partenaires de l'Education Nationale paraît illusoire au regard de la masse d'informations à acquérir. Il semble plus utile de fournir les outils qui permettront cette connaissance.</p>	<p><i>Résumé des points essentiels évoqués dans les ateliers. Ceux qui font débat</i></p> <p>Faut-il partir de l'élève pour aller vers la connaissance du territoire ou l'inverse ?</p> <p>Le temps de concertation doit-il ou non être institutionnalisé ?</p> <p>Pour répondre aux défis du travail en équipe, en réseau et en partenariat faut-il donner plus d'autonomie aux EPLE ?</p>
--	---

La rencontre avec les partenaires extérieurs complique un peu plus la gestion du temps de concertation du fait des contraintes de ceux-ci.

Le rôle du secrétaire du comité est alors incontournable pour faciliter les relations et créer du lien.

Se pose alors la question de l'institutionnalisation ou non de ces temps de concertations.

Les poser de façon stricte en un temps et en un lieu peut se montrer parfois contreproductif : ce créneau horaire n'est pas le plus propice ou ce lieu le plus adapté : **il faut de la souplesse.**

Bénéficier dans le réseau d'une enveloppe serait plus judicieux car elle serait répartie en fonction des besoins, des projets d'école, d'établissement, éducatifs, ...

En absence de « temps règlementaire », la question de **la reconnaissance de l'implication forte des personnels** est évoquée. Comment la prendre en compte, sous quelle forme ? Donner de son temps jusqu'où, jusqu'à quand ? Définir plus nettement les attentes de l'institution, les missions et les objectifs assignés aux personnels, leurs droits et leurs devoirs permettra de dépasser **ce sentiment de trop donner de sa personne.**

La formation des personnels, qu'elle soit initiale ou continue, est l'une des clés de cette évolution nécessaire vers le travail en équipe, en réseau et en partenariat.

L'éducation prioritaire des territoires :

Constat : inégalités et disparités des territoires sur le plan national et académique en terme de personnels, de moyens, de décharges, de temps, de financements. Refonder l'EP, c'est réduire les différences.

L'éducation prioritaire des territoires, c'est :

Des parents, des enseignants (1^{er} et 2^d degrés), des directeurs et chefs d'établissement, une équipe de pilotage, un secrétaire-coordonnateur, des partenaires locaux, associatifs qui œuvrent tous en faveur de la réussite des élèves.

Cela suppose de:

- Avoir une **cohérence éducative**, des actions communes dans chaque territoire
- Identifier les champs de compétences et le rôle de chacun pour travailler ensemble
- Institutionnaliser **un projet de territoire** (au niveau du réseau, au niveau du bassin ?) pour une lisibilité de ce qui s'y fait et par qui afin d'y apporter une valeur ajoutée
- Renforcer les liaisons ; c'est donc donner du temps pour la concertation entre école/collège/lycée/partenaires en l'intégrant dans le temps de service
- Avoir une **culture partagée** avec la nécessité d'organiser des échanges de tous les partenaires
- Créer du lien et une meilleure lisibilité des actions avec/de la politique de la ville
- Avoir un **cadre national plus précis** puis appliquer de façon particulière sur chaque territoire avec des axes fédérateurs au niveau académique et une autonomie locale pour la mise en œuvre
- Discuter et inscrire des choix d'éducation prioritaire au projet d'établissement ; proposition qui peut être enrichie dans une « instance » à

l'échelle d'un bassin. Approfondir l'articulation entre ces 2 niveaux de définition : le projet d'établissement et le projet de bassin

L'éducation prioritaire des dispositifs :

-Des formations :

-Avoir une culture commune suppose **des formations communes**

- L'élaboration d'**une culture commune** se construit ensemble par une formation inscrite au plan de formation sous la responsabilité du chef d'établissement et de l'IEN en lien avec l'IA-IPR chargé de mission académique de l'EP et ouverte à l'ensemble du réseau
- En formation initiale : une connaissance sur l'organisation du système éducatif et son environnement proche
- En ECLAIR, en formation continue : présentation du réseau, avec un transfert des connaissances locales, le rôle des collectivités territoriales, l'identification des structures, l'inter-degré
- Revoir la formation du directeur en EP** pour mieux identifier les quartiers, leurs problématiques et le rendre plus efficace au quotidien
- L'accompagnement pour la formation professionnelle inter-degrés, l'accompagnement des néo-enseignants

Des équipes:

- Donner un véritable statut au directeur en le déchargeant** complètement dans l'EP pour consacrer du temps aux équipes, aux actions, aux familles
- Diminuer les différences entre 1^{er} et 2d degrés des personnels et des moyens
- Reconnaître de façon institutionnelle le travail et l'implication des équipes** dans les actions menées (comment? Confiance, autonomie, rémunération...) en tenant compte de la spécificité professionnelle en EP
- Stabiliser les personnels dans et hors EN
- Consolider **le rôle des coordonnateurs**/secrétaires de COMEX
- Etendre les postes de professeurs référents identifiés comme un lien important entre 1^{er} et 2d degrés
- Réhabiliter les RASED** et créer un plateau technique médico-social de réseau avec médecin, infirmière, psychologue, assistante sociale...

Des outils, des moyens:

Comment rendre pérennes et institutionnelles des actions menées dans les réseaux qui fonctionnent pour s'inscrire dans une logique de territoire?

- Identifier tous les dispositifs et les personnes au sein des réseaux et se les approprier:
- Assistance prévention et Sécurité (APS) : médiation par les pairs, plus-value pour les établissements (collège ou lycée), recrutée par les chefs d'établissement ; contrat AED ...
- Conseil école/collège comme un levier des projets d'école/collège
- Maintenir, développer et étendre les CESC à l'ensemble du réseau
- Pérenniser les financements des projets**, les subventions accordées par la Politique de la ville
- Construire un répertoire pour une meilleure connaissance du maillage territorial

L'éducation prioritaire des pratiques pédagogiques innovantes :

-Mutualiser :

- les connaissances du système éducatif : sur l'école, la structure du collège, la culture commune institutionnelle, partenariale, les personnes ressources
 - des actions, une banque de données dans un espace commun et partagé, un site tenu à jour
- **Développer la co-intervention** comme un levier de renforcement des liens 1er/2d degrés

Bien et mieux se connaître pour mieux travailler ensemble tel est l'enjeu de l'EP au travers d'un projet fédérateur décliné en actions et réfléchi par l'ensemble de la communauté éducative.

L'éducation prioritaire et le partenariat :

- **Besoins** de : **temps** (préparation, concertation, encadrement, formation, tutorat, création de réseau) ; moyens **humains** (création et pérennisation de postes d'assistante sociale dans le premier et le second degré, COPsy, infirmière, AVS) ; moyens **financiers** (maintien des actions)
- Une **liaison école collègue** forte et régulière autour d'actions significatives en lien avec le contrat d'**objectifs**, le **projet** de réseau (co-formation).
- Une **stabilisation** des équipes (quelle attractivité ?) et une évolution des **statuts** (personnels de direction, directeurs d'écoles, enseignants).
- Des **pratiques** communes et connues (savoir faire et faire savoir)
- Des **dispositifs** répondant aux besoins, à « géométrie variable », aux regards croisés, à partir d'un diagnostic précis.
- Une **relation aux familles** nécessaire, mais pas indispensable.

Assises de l'éducation prioritaire

Synthèse des académies d'Aix-Marseille, de Corse et de Nice.

Assises académiques ou inter académiques, synthèse des ateliers

Thème 4 : Perspectives relatives au pilotage et à l'évaluation

Résumé des points essentiels évoqués dans les ateliers. Ceux qui font consensus

Réponses aux questions suivantes :

Par quelles dispositions/interventions le pilotage peut-il vous aider dans votre action ?

- Le pilotage par projets répond à un besoin spécifique à l'EP « d'enseigner autrement »
- Le secrétaire de comité exécutif joue un rôle essentiel dans le pilotage du réseau, néanmoins son mode de désignation comme sa lettre de mission gagneraient à être mieux connus.
- Le pilotage du réseau qui repose aussi sur l'IEN, le principal et l'IA-IPR référent, doit s'appuyer sur un diagnostic et des objectifs partagés. Généralisation de la présence d'un Inspecteur Référent. Nécessité de stabilité des pilotes et de la lettre de mission spécifique commune aux pilotes.
- Le pilotage, loin de toute forme d'injonction, doit susciter l'adhésion des enseignants en jouant sur différents leviers : confiance, accompagnement, reconnaissance institutionnelle, climat scolaire, solidarité d'équipe...
- La nécessaire cohérence des territoires du point de vue de la géographie des réseaux, de la carte scolaire, des pilotes et de la politique de la ville.
- La mise en place de temps de concertation réguliers entre les enseignants des écoles et des collèges est une autre condition d'un pilotage efficace.

Résumé des points essentiels évoqués dans les ateliers.

Ceux qui font débat

Par quelles dispositions/interventions le pilotage peut-il vous aider dans votre action ?

- Peut-on mener des projets pérennes sans moyens ?
- Le futur « conseil école-collège » ne risque-t-il pas de doubler avec le comité exécutif du réseau ?
- La formation des enseignants doit-elle viser leur adaptation au contexte particulier de l'EP au risque de les spécialiser à l'excès ?
- Comme le font les maîtres-formateurs dans le premier degré, certains professeurs de collège pourraient-ils accompagner leurs collègues débutants ?
- Les enseignants des écoles devraient-ils consacrer une partie des « 108 heures » à la concertation avec les collègues du second degré ?
- Comment prendre en charge le temps de concertation, en particulier pour les professeurs des écoles

- Le renforcement des liaisons, surtout la liaison CM2/6ème et le développement des rencontres entre les équipes afin de développer des outils pédagogiques communs dans un cadre intercycles.
- L'organisation d'un temps du conseil pédagogique propice à la réflexion commune interdégradés entre les enseignants/
- L'intervention possible des professeurs référents dans les écoles sur des contenus disciplinaires/transdisciplinaires.
- La représentation des membres élus du CA de l'EPLÉ dans le comité exécutif et la nécessité de faire valider par le CA de l'EPLÉ les orientations principales du réseau.
- Le maintien de la reconnaissance des spécificités de l'EPLÉ et de l'école dans le cadre d'un pilotage autonome mais partagé.

Par quelles dispositions/interventions l'évaluation peut-elle vous aider dans votre action ?

- Toute forme d'évaluation, interne ou externe, est bénéfique au fonctionnement du réseau à condition d'être intégrée au projet du réseau dès la rédaction de celui-ci. La mise en place des évaluations nationales en fin de CM2 qui prennent en compte l'environnement pour les EPLÉ de l'Education Prioritaire.
- L'évaluation des actions du réseau ne doit pas se limiter à leurs propres acteurs ; elle peut être conduite à différents niveaux : élèves, chefs d'établissement, structures extérieures (CARDIE), etc.
- Le maintien du dispositif actuel de la double évaluation de l'enseignant (IPR et chef d'établissement) pour le second degré et IEN pour les professeurs des écoles.

-Faut-il un financement sur la DGH de l'EPLÉ ?

-Comment assurer la liaison collège et lycée (général, technologique ou professionnel) en relation avec le réseau ?

-Développer la bivalence des professeurs du second degré sur certains niveaux du collège (exemple de l'EIST) ?

-Attribution personnalisée de la part variable de la prime ECLAIR ?

Par quelles dispositions/interventions l'évaluation peut-il vous aider dans votre action ?

Pour être un outil de pilotage efficace, le rôle des inspections doit-il se limiter à l'évaluation individuelle des enseignants ou au contraire intégrer une composante collective ?

Mettre en place des évaluations locales sur le réseau

Définir sur le réseau des outils communs pour évaluer les compétences et faire apparaître la plus-value des dispositifs pédagogiques.

Assises de l'éducation prioritaire

Synthèse des académies d'Aix-Marseille, de Corse et de Nice.

Assises académiques ou inter académiques, synthèse des ateliers

Thème 5 : Perspectives relatives à l'usage des moyens disponibles

<p><i>Noter ici la question que vous avez choisi de traiter parmi celles qui vous ont été proposées</i></p> <p>Quelles perspectives pédagogiques et éducatives relatives à l'usage des moyens disponibles ?</p>	
<p><i>Résumé des points essentiels évoqués dans les ateliers Ceux qui font consensus</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ✚ Fossé entre les 1^{er} et 2nd degrés en terme de moyens (Aed, budget, enseignants surnuméraires, décharge de direction pondérée en EP) ; ✚ Pérenniser les moyens : les conserver pour ce qui fonctionne ✚ Définition d'un cadre national au niveau des effectifs avec une baisse significative et à mettre en lien avec l'évolution des pratiques 	<p><i>Résumé des points essentiels évoqués dans les ateliers Ceux qui font débat</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ✚ Accompagnement éducatif : des problèmes de fonctionnement, de coût, de confusion avec l'EP, de contenus ✚ Encadrement ou limitation des heures supplémentaires dans la perspective de la baisse de l'ORS ✚ Attribution des moyens sur la base d'une mesure de l'efficacité ✚ Mutualisation inter-degrés des moyens
<p><i>Noter ici la question que vous avez choisi de traiter parmi celles qui vous ont été proposées</i></p> <p>Quelles perspectives en matière de formation relatives à l'usage des moyens disponibles ?</p>	
<p><i>Résumé des points essentiels évoqués dans les ateliers Ceux qui font consensus</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ✚ Besoin en formation en lien avec l'évolution des pratiques ✚ Intervention de chercheurs, de spécialistes 	<p><i>Résumé des points essentiels évoqués dans les ateliers Ceux qui font débat</i></p>
<p><i>Noter ici la question que vous avez choisi de traiter parmi celles qui vous ont été proposées</i></p> <p>Quelles perspectives en matière de concertation relatives à l'usage des moyens disponibles ?</p>	

<i>Résumé des points essentiels évoqués dans les ateliers Ceux qui font consensus</i>	<i>Résumé des points essentiels évoqués dans les ateliers Ceux qui font débat</i>
<ul style="list-style-type: none"><li data-bbox="152 215 499 247">✚ Nécessité de se concerter<li data-bbox="152 279 663 311">✚ Former les personnels à la concertation<li data-bbox="152 343 624 375">✚ Temps de concertation à officialiser	



Assises de l'éducation prioritaire

Synthèse des académies d'Aix-Marseille, de Corse et de Nice.

Assises académiques ou inter académiques, synthèse des ateliers

Thème 6. Perspectives relatives à la carte de l'éducation prioritaire

Quels sont les indicateurs qui vous semblent devoir être pris en compte pour qu'une école, un collège, puisse bénéficier de la politique d'éducation prioritaire, y entrer, en sortir ?

*Résumé des points essentiels évoqués dans les ateliers **Ceux qui font consensus***

- Peut importe les indicateurs, ils sont tous en corrélations, le choix doit être fait en fonction de leurs facilités d'accès et de leurs objectivités (c'est la raison pour laquelle, il est préférable de choisir des indicateurs autres que les résultats des établissements)
- Il semble pertinent d'envisager des critères sociaux comme ceux choisis par la politique de la ville par exemple (population avec des revenus inférieurs à 60% des revenus médians)
- La lisibilité des indicateurs doit être accessible à tous
- Les entrées et sorties des écoles et EPLE du dispositif EP doivent être facilitées

*Résumé des points essentiels évoqués dans les ateliers **Ceux qui font débat***

Divers points :

- *travail collectif*
- *zonage*
- *mixité*

*Résumé des points essentiels évoqués dans les ateliers **Ceux qui font consensus***

Résumé des points essentiels évoqués

<ul style="list-style-type: none"> - L'état dont l'Éducation Nationale, les collectivités territoriales, la politique de la ville doivent travailler ensemble car la prise en charge des inégalités scolaires ne peut s'envisager autrement que par une collaboration multi partenariale. - Pour faciliter la fluidité du parcours des élèves et proposer des actions plus cohérentes, il est indispensable de simplifier et d'uniformiser les zonages : des circonscriptions du premier degré, de la sectorisation des élèves (écoles et collèges), des CUCS, des PRE... - Pour favoriser la mixité : <ul style="list-style-type: none"> • Utiliser le levier de la sectorisation • Revenir sur l'assouplissement de la carte scolaire (pour éviter la fuite des meilleurs élèves vers les établissements plus privilégiés) • Lutter contre la fuite des meilleurs élèves vers le privé • Créer des filières d'excellence dans les établissements sensibles, même si l'on constate que les élèves de ces filières ne se « mélangent » pas aux autres. • Améliorer l'habitat pour être plus attractif (exemple du collège IZZO à Marseille situé dans le quartier Euroméd) • Sanctionner de façon plus significative les communes qui ne proposent pas de logements sociaux 	<p><i>dans les ateliers</i> <i>Ceux qui font débat</i></p>
---	---